



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E183783

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2023

ÉDITÉ LE 14/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2004

Forme juridique : SAS

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 408 468 213 00124

Code NACE : 3530Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ACTE IARD 2 708014

Assurance Responsabilité Civile :

ACTE IARD 2 708014

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : E2S 69 (AGENCE)

PARC CLUB DU MOULIN A VENT
33 AVENUE DU DOC GEORGES LEVY
69200 VENISSIEUX

Téléphone : 04 78 76 51 40

Fax :

Portable : 06 29 41 26 48

Site Internet :

E-mail : aline.vesin@e2s.fr

Responsabilité légale :

MILLIERE BENOIT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 70

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	10/12/2020
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	16/06/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	06/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.